

Département de la Haute-Savoie
COMMUNE DE VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS		
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLORCINE		
en exercice	10	L'an deux mille vingt-six le 5 juin, le Conseil Municipal de VALLORCINE , dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire en mairie sous la présidence de Monsieur Patrick ANCEY, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2026
présents	9	
Votants	10	
procuration	1	
Présents		Monsieur Patrick ANCEY, Monsieur Pascal NEGRE, Madame Fanny DEVILLAZ, Madame Léonor AUBLIN, Madame Marie PAYOT, Monsieur David GUILLOT, Madame Kim BERGUERAND, Monsieur Paul BOIZARD, Madame Sonia DESCHAMPS
Représentés		Monsieur Paolo BOUISSA donne pouvoir à M. David GUILLOT
Absents excusés		Monsieur Paolo BOUISSA
Secrétaire de séance		Madame Marie PAYOT

Délibération n° 26/06/03
Tarifs des remontées mécaniques de la Poya 2026 - 2027

Le Maire propose au membres du Conseil Municipal d'établir les tarifs de la régie d'exploitation des remontées mécaniques de la Poya comme suit:

Catégorie d'usagers :

Enfant : jusqu'à 4 ans,
 Jeune : 5 – 15 ans,
 Adulte : 16 – 65 ans,
 Sénior : 66 ans et plus.

	Tarifs hiver 2026 / 2027 adulte	Tarifs hiver 2026/2027 jeunes et seniors
Journée	20.00€ T.T.C.	17.00€ T.T.C.
Demi-journée et tarif soleil	17.00€ T.T.C.	14.50€ T.T.C.
Fil neige	7.00€ T.T.C.	7.00€ T.T.C.
6 jours	97.50€ T.T.C.	83.50€ T.T.C.
6 demi-journées	82.50€ T.T.C.	70.00€ T.T.C.
6 jours fil neige	34.00€ T.T.C.	34.00€ T.T.C.

Pour l'activité « SKI DE NUIT DU JEUDI », pendant les vacances scolaires uniquement, avec le programme suivant (*ces horaires peuvent varier*) :

- A partir de 16h30 jusqu'à 18h00 : slalom parallèle libre organisé par l'ESF de Vallorcine ;
- De 18h00 à 19h00 : descente aux flambeaux organisé par l'ESF de Vallorcine ;
- De 19h00 à 21h00 : ski de nuit.

TARIF : 12.00€ T.T.C. avec une bière 25cl ou un soda offert par personne. Les détenteurs d'un forfait journée

ou 6 jours peuvent utiliser les remontées mécaniques aux horaires du ski de nuit, ils ne profiteront pas de la boisson offerte.

Les tarifs complémentaires sont également proposés comme suit :

- Dans le cadre de séminaires sur le domaine : 15€ H.T. par personne pour l'accès au domaine.
- Dans le cadre d'évènements privés organisés par des administrés de la commune de Vallorcine (résidents permanents et secondaires) : 1€ HT / personne pour l'accès au domaine
- Dans le cadre d'évènements privés organisés par des personnes ne résidant pas sur le territoire de la commune de Vallorcine : 10€HT / personne pour l'accès au domaine
- Pour du ski de nuit uniquement réservé aux participants d'un séminaire, pour une durée de 3 heures, sur les horaires de 17h00 à 20h00, il est proposé un prix fixe dépendant du nombre de participants et de l'ouverture de la buvette à cette occasion, accompagné d'un montant de 6€ H.T. par participant. Les prix fixes sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Groupes de 25 à 50 participants	Groupes supérieurs à 50 participants
Sans buvette	350€ H.T.	440€ H.T.
Avec buvette	450€ H.T.	550€ H.T.

- Heures de damage sur demande : 220€ H.T. de l'heure et de 330€ H.T. de l'heure pour un damage nécessitant le treuil,
- Heures de motoneige avec chauffeur : 120€ H.T. de l'heure.

Le Conseil Municipal, après délibéré et à l'unanimité :

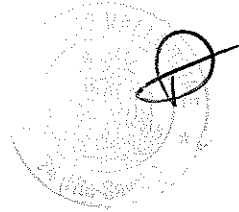
- **APPROUVE** les tarifs tels que proposés ci-dessus pour la période 2026 / 2027

La secrétaire de séance,
Madame Marie PAYOT



Acte certifié exécutoire le : 16/06/2026
Télétransmis en Préfecture le : 16/06/2026
Notifié ou publié le : 16/06/2026

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Monsieur Patrick ANCEY



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches